

L'InfoPro

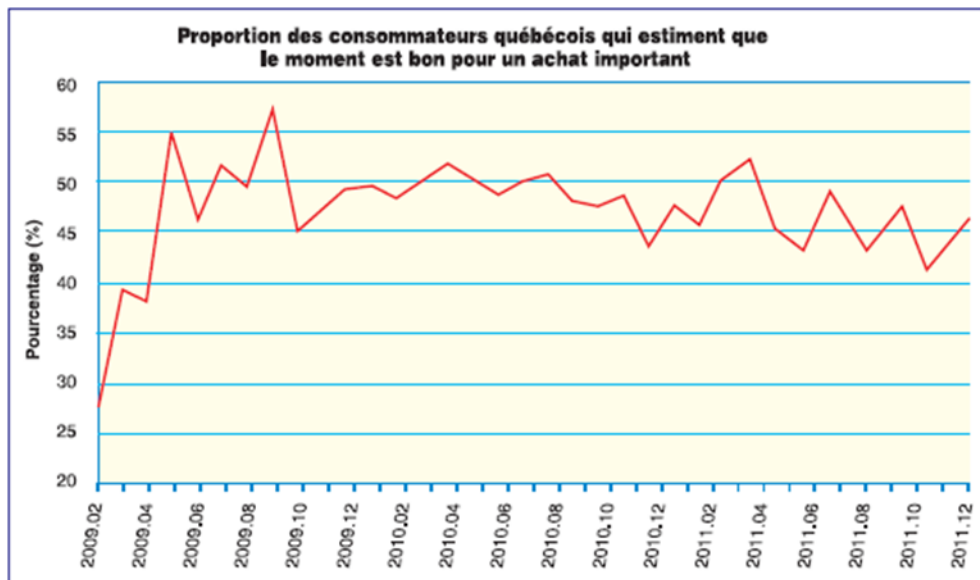


MAJ – JUILLET 2015

IP#04

La notion de l'indice de confiance

L'indice de confiance des consommateurs est mesuré par le Conference Board du Canada, qui réalise tous les mois une enquête auprès de ménages canadiens. Comme son nom l'indique, l'indice mesure le niveau d'optimisme des consommateurs en ce qui concerne la conjoncture économique.



Source : Conference Board du Canada

Quatre questions composent l'enquête : les deux premières portent sur la perception qu'ont les répondants sur leur situation financière actuelle et future, la troisième question s'intéresse à la perception des répondants quant à l'évolution à court terme du marché du travail, et finalement, **la quatrième question, mesure la part des ménages qui considèrent que le moment est propice à la réalisation d'un achat majeur, comme une propriété ou tout autre bien important.**

Chaque mois, le Conference Board publie, pour l'ensemble du Canada ainsi que pour chaque province, un indice global (**dont l'année de base est 2002**) et les quatre sous-indices. L'indice de base a été changé et c'est à partir de l'année 2014 au lieu de 2002.

L'indice de confiance global des Québécois se situait à 75.7 en mai 2011.

Notons que le graphique ci-dessus nous indique l'allure de la réponse des Québécois à la quatrième question : Est-ce le bon moment pour un achat important?

L'indice de confiance des consommateurs et le marché de la revente au Québec

Le marché de la revente au Québec est plus particulièrement sensible à l'évolution, pour la province, du sous-indice correspondant à la quatrième question. **Cette question vise à savoir directement si les consommateurs québécois jugent le moment propice à l'achat d'un bien important, telle une propriété.** Ce sous-indice est donc un indicateur contemporain et direct de l'activité sur le marché de la revente au Québec.

Voici ce qu'on disait le 23 novembre 2011 : La confiance des consommateurs continue de fluctuer sans direction claire au Québec

Selon le Conference Board du Canada, l'indice de confiance des consommateurs québécois a augmenté au mois de novembre par rapport au mois précédent. Après le fort recul d'août (-12,7 points), la hausse de septembre (+1,3 point) et la baisse d'octobre (-1,8 point), l'indice de confiance a augmenté de 2,1 points en novembre pour atteindre 68,8. La proportion de Québécois estimant que le moment était propice à un achat important, telle une propriété, a elle aussi augmenté en novembre (voir le graphique). Après avoir reculé de 48 % en septembre à 41 % en octobre, cette proportion a augmenté à 46 % au mois de novembre.

À PROPOS DE L'INDICE DE CONFIANCE DU CONFERENCE BOARD

Quelles sont ces 4 questions demandées par le Conference Board?

Ces quatre questions sont :

1. A tout considérer, diriez-vous que la situation financière de votre famille s'est améliorée ou détériorée depuis les six derniers mois?
2. A tout considérer, diriez-vous que la situation financière de votre famille va s'améliorer ou va-t-elle demeurer la même, dans les six prochains mois?
3. Que pensez-vous de la situation actuelle du travail et où pensez-vous que le marché de l'emploi sera rendu dans les six prochains mois?
4. Pour un consommateur moyen, pensez-vous que c'est une bonne ou une mauvaise période pour s'acheter un article dispendieux comme une automobile ou une maison?

La Méthodologie

À partir des données disponibles dans la base de données de l'indice de confiance, qu'elle est la méthodologie employée?

Pour construire l'indice de confiance des consommateurs, les pourcentages de réponses positives ou négatives sont calculés pour chacune des questions tant au niveau national qu'au niveau régional. Les réponses positives sont celles enregistrées lorsque le ou la répondant(e) affirme que sa situation économique s'est améliorée dans les 6 derniers mois ou qu'elle s'améliorera dans les six prochains mois, qu'il y aura plus d'emplois disponibles à court terme et que maintenant est une bonne période pour effectuer un achat majeur important.

Les réponses négatives sont celles où le répondant une situation financière qui s'est détériorée depuis les six derniers mois, qu'il prévoit une détérioration de sa situation financière pour les six prochains mois, que le nombre d'emploi diminuera à court terme ou que ce n'est pas une bonne période pour faire un achat majeur important.

Alors l'indice est calculé de la manière suivante:

$(\% \text{ de rép. positives}) / (\% \text{ de rép. positives} + \% \text{ de rép. négatives})$

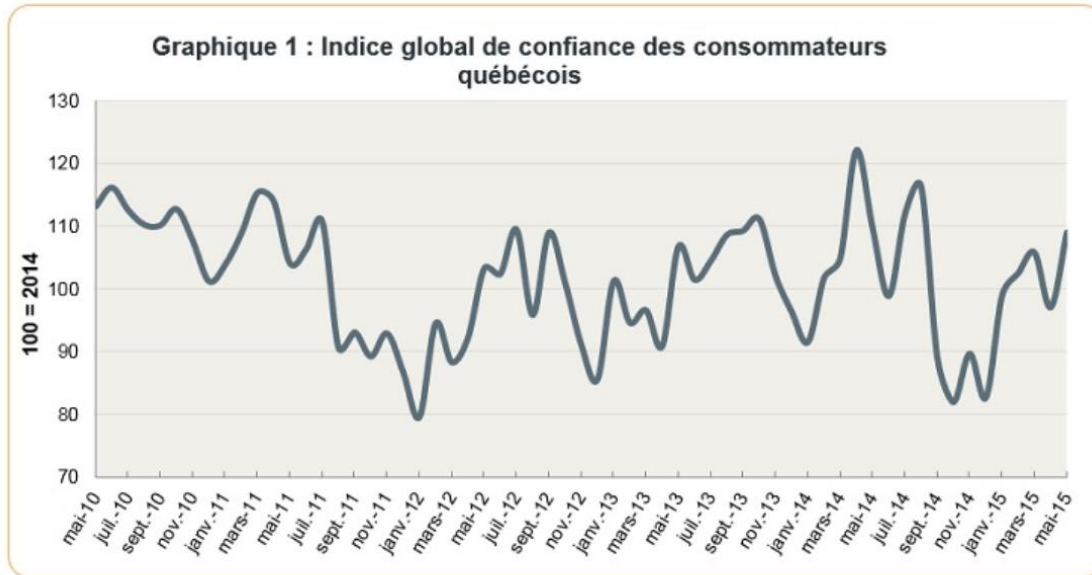
L'indice de confiance est alors la moyenne des résultats de cette division pour chacune des questions.

L'indice de 2014 = 100

L'indice de confiance n'est pas ajusté selon les saisons. Périodiquement le Conférence Board vérifie les résultats antérieurs afin de savoir s'il ne se serait pas développé une saisonnalité avec le temps. De toute façon, il n'y a pas évidence de saisonnalité jusqu'à présent.

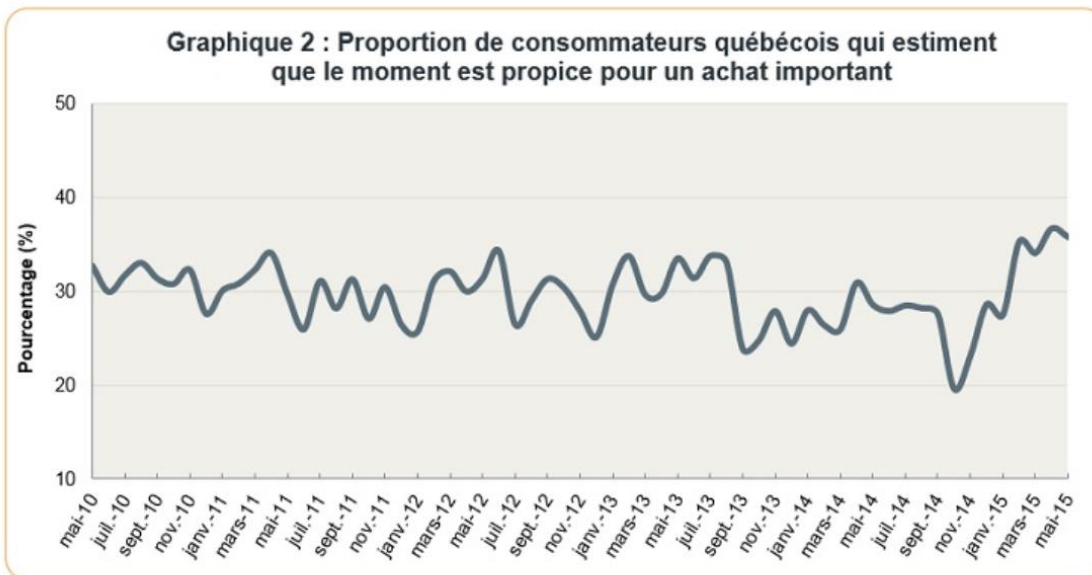
Voici ce qu'on disait le 26 mai 2015 Hausse de la confiance des consommateurs en mai

Veillez noter que la méthodologie utilisée par le Conference Board pour calculer l'indice de confiance des consommateurs a changé. Les données mensuelles à partir de 2002 ont également été redressées.



Source : Conference Board du Canada

Toutefois, la proportion de Québécois estimant que le moment est propice pour réaliser un achat important, telle une propriété, a légèrement diminué en mai pour s'établir à 35,7 %. Le graphique ci-dessous présente l'évolution de cet indicateur.



Source : Conference Board du Canada

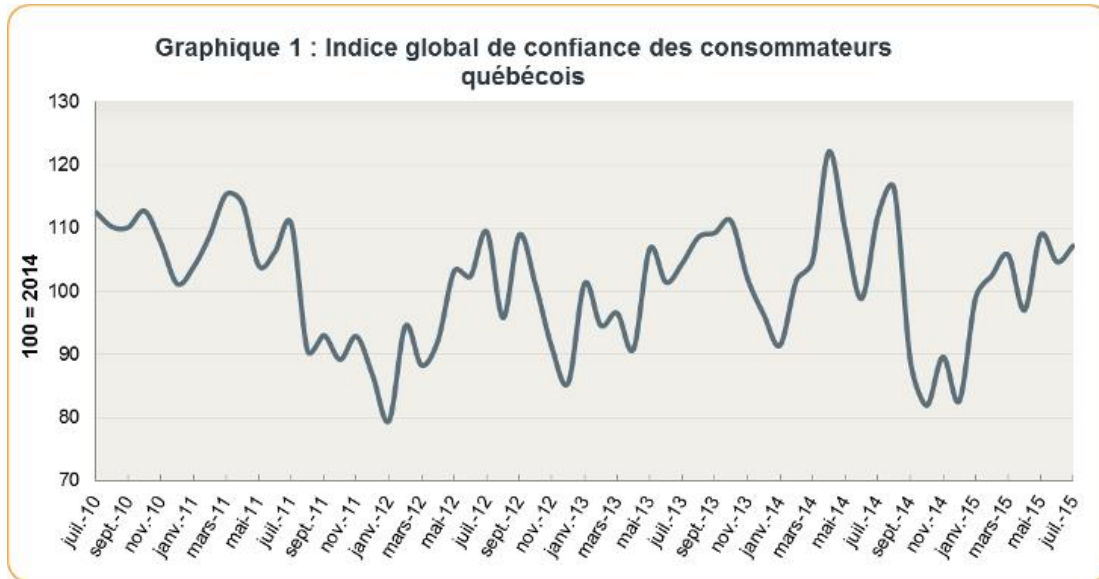
Voici ce qu'on disait le 28 juillet 2015

Hausse de la confiance des consommateurs en juillet

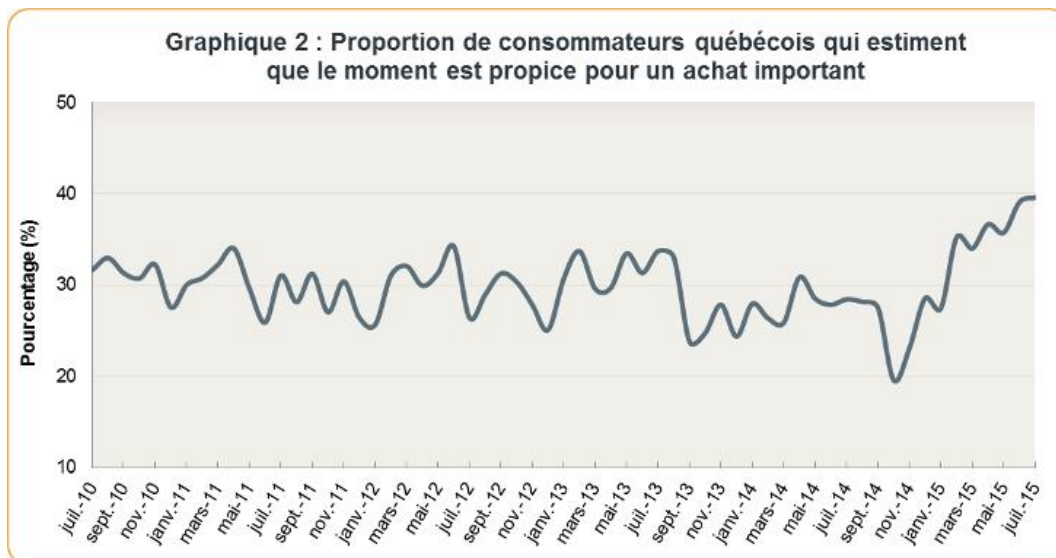
Publié le 28 juillet 2015

La confiance des consommateurs augmente en juillet

Veillez noter que la méthodologie utilisée par le Conference Board pour calculer l'indice de confiance des consommateurs a changé. Les données mensuelles à partir de 2002 ont également été redressées. Pour en savoir plus (anglais seulement), [cliquez ici](#).



Source : Conference Board du Canada



Source : Conference Board du Canada

Selon le Conference Board du Canada, l'indice global de confiance des consommateurs québécois a augmenté en juillet 2015. Après avoir diminué de 4,3 points en juin, l'indice a affiché une hausse de 2,6 points ce mois-ci pour s'établir à 107,2.

La proportion de Québécois estimant que le moment est propice pour réaliser un achat important, telle une propriété, a elle aussi augmenté en juillet pour s'établir à 39,6 %. Il s'agit de la proportion la plus élevée depuis juillet 2005. Le graphique ci-dessous présente l'évolution de cet indicateur.

Précisions sur l'indice de confiance des consommateurs

L'indice de confiance des consommateurs est mesuré par le Conference Board du Canada, qui réalise tous les mois une enquête auprès des ménages canadiens. Comme son nom l'indique, l'indice mesure le niveau d'optimisme des consommateurs en ce qui concerne la conjoncture économique. Quatre questions composent l'enquête : les deux premières portent sur la perception qu'ont les répondants de leur situation financière actuelle et future; la troisième question s'intéresse à la perception des répondants quant à l'évolution à court terme du marché du travail; et finalement, la quatrième question mesure la part des ménages qui considèrent que le moment est propice à la réalisation d'un achat majeur, comme une propriété ou tout autre bien important.

Chaque mois, le Conference Board publie, pour l'ensemble du Canada ainsi que pour chaque province, un indice global (dont l'année de base est 2014) et les quatre sous-indices.

L'indice de confiance des consommateurs et le marché de la revente au Québec

Le marché de la revente au Québec est plus particulièrement sensible à l'évolution, pour la province, du sous-indice correspondant à la quatrième question. Cette question vise à savoir directement si les consommateurs québécois jugent le moment propice à l'achat d'un bien important, telle une propriété. Ce sous-indice est donc un indicateur contemporain et direct de l'activité sur le marché de la revente au Québec.

- See more at:

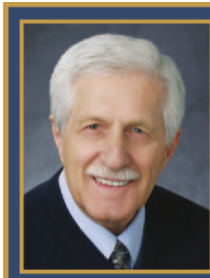
http://www.fciq.ca/Nouvelles_economiques/ICC_Confiance_Conso_FR.html#sthash.vq6ZYBai.dpuf

Une production de: Info-Immobilier-Rive-Nord (IIRN), par Michel Brien.

Adresse courriel : info@info-immobilier-rive-nord.com

Tél : (438) 404-9606

Au moment où ce document a été réalisé, Michel Brien était propriétaire du site web <http://info-immobilier-rive-nord.com> dédié à l'information, à titre de courtier immobilier n.l. et blogueur sur le site <http://blog.info-immobilier-rive-nord.com/>



Si vous pensez vendre ou acheter une maison sur la Rive-Nord du Grand Montréal laissez-moi un message tél., au no: (438) 404-9606 ou par courriel à : info@info-immobilier-rive-nord.com et je me ferai un grand plaisir de vous informer comment établir le prix d'une propriété selon l'Offre et la Demande afin d'avoir une transaction équitable.

Cela signifie que l'acheteur ne paie pas plus que la juste valeur marchande (JVM) et le vendeur n'obtient pas moins que la juste valeur marchande (JVM).

À ce prix la transaction est équitable pour l'acheteur et le vendeur.

Michel Brien, courtier immobilier n.l. est stratège, formateur immobilier et détenteur d'un certificat QSC (Qualité de Service à la Clientèle) de la Chambre Immobilière du Grand Montréal

Info-Immobilier-Rive-Nord (IIRN) produit plusieurs dossiers et articles à l'intention de toutes les personnes intéressées par l'immobilier et surtout l'immobilier résidentiel de la Rive-Nord du Grand Montréal Tous les textes sont en PDF et vous avez la permission de les télécharger et c'est gratuit. Profitez-en pour visiter les différentes sections du site. Je vous rappelle qu'il y a plus de 100 sujets de toutes sortes sur l'immobilier, traités dans la **Section InfoMaison** et tout autant dans la section du **p'tit matin**

1. Vous cliquez sur le logo InfoMaison pour plus d'une centaine (100) de documents dans la section InfoMaison
2. Vous cliquez sur le logo du p'tit matin pour plus d'une centaine (100) documents dans la section du p'tit matin
3. Vous cliquez sur le nom de la ville de votre choix (une des 8 principales villes) pour retrouver les documents spécifiques à cette ville.

Vous pouvez consulter le document [L'IMMOBILIER SUR LA RIVE-NORD](#), pour savoir tout ce que peut, vous apporter info-immobilier-rive-nord

Vous pouvez consulter la précieuse documentation sur l'immobilier résidentielle de la Rive-Nord, en cliquant sur la petite maison rouge au centre ou nous suivre sur les medias sociaux ci-dessous.



GOOGLE+



FBOOK



PINTEREST



YTUBE



TWITTER



LE BLOG

LE CENTRE DE L'INFORMATION SUR L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL DE LA RIVE-NORD